

## PARTENAIRES EN PRÉVENTION

Entrepreneurs, firmes d'ingénierie, organismes gouvernementaux, associations diverses, en devenant membre d'Info-Excavation, vous participez à:

- Démontrer votre engagement envers la prévention des dommages.
- Soutenir l'amélioration du bilan des bris au Québec.
- Collaborer à un comité de travail d'Info-Excavation afin de supporter les différentes activités de sensibilisation pour accroître la prévention des dommages au Québec.
- Partager des informations avec les différents groupes d'intérêts.
- Élaborer de nouveaux services pour la prévention des dommages.



### TARIFICATION 2024-2025

Membres partenaires	Tarif annuel
Corporation et association de moins de 100 employés	430,40 \$
Corporation et association de 101 à 250 employés	859,80 \$
Corporation et association de 251 employés et plus, organismes publics et parapublics	1 504,50 \$

Partenariat en prévention	Contribution annuelle
Contribution <b>OR</b>	20 500 \$
Contribution <b>ARGENT</b>	10 200 \$
Contribution <b>BRONZE</b>	5 100 \$